

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2016

Nouvelle position de l'ANSM sur les médicaments biologiques :

Un point positif pour le développement des médicaments biosimilaires

Le GEMME Biosimilaires prend connaissance avec satisfaction des nouvelles positions de l'ANSM sur les médicaments biosimilaires publiées le 3 mai car elles marquent un rapprochement notable avec les positions récentes des agences d'autres pays européens.

En envisageant le principe de **l'interchangeabilité sous condition de traçabilité, d'information et d'acceptation des patients**, ces recommandations ouvrent la voie à un meilleur développement des médicaments biosimilaires en France. Ce principe constitue une première étape majeure dans la diffusion, la prescription et l'utilisation des médicaments biosimilaires en France.

« *Cette nouvelle approche est fondamentale et très complète. Elle va permettre de fédérer l'ensemble des professionnels de santé, de garantir le bon usage de ces produits, de renforcer la confiance de tous les acteurs et notamment des patients qui auront accès à des traitements de qualité.* » souligne le Dr Frédéric Girard, Vice-président Biosimilaires du Gemme. « *La traçabilité pourra notamment être assurée par le développement du Dossier Pharmaceutique qui a déjà évolué dans ce sens*».

Les médicaments biosimilaires représentent une formidable opportunité pour les patients de disposer d'un meilleur accès à des traitements innovants et de qualité tout en libérant des ressources pour la recherche, le développement et la nécessaire prise en charge de produits innovants dans l'hexagone.

Le Gemme Biosimilaires souhaite prendre toute sa part dans le développement harmonieux de ce marché encore jeune. Le GEMME est plus que jamais déterminé à poursuivre et renforcer son action pour faire reconnaître la qualité et la sécurité des spécialités biosimilaires dispensées en France et en valoriser le rôle médical et économique.

Contact :

Tél : 01 70 91 55 86

a.soufer@gemme-asso.org

A propos du GEMME

L'association réunit 19 industriels du médicament générique et biosimilaire : les laboratoires Accord Healthcare, Arrow, Biogaran, Cristers, Delpharm, EG Labo, H2 Pharma, Helm, Macors, Mylan, Médis, Ranbaxy, Sandoz, Synerlab, Substipharm, Teva, Venipharm, Zentiva et Zydus.

Le GEMME œuvre pour faire reconnaître la qualité et la sécurité des spécialités génériques et biosimilaires dispensées en France et valoriser le rôle médical, industriel et économique de ces médicaments. Le GEMME participe pleinement à la pérennisation du système de santé français.

www.medicamentsgeneriques.info

[@generiques_asso](https://twitter.com/generiques_asso)